



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

classes de nature

Question écrite n° 68259

Texte de la question

Mme Frédérique Massat attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la suppression du poste d'enseignant du centre permanent de classes de nature de la commune. Ce poste créé en 1976 par le ministère avait été ajouté au contingent départemental. Le centre permanent de classes de nature est un établissement permanent à vocation pédagogique et éducative inscrit dans l'économie locale. Chaque année, ce sont plus de 1 400 élèves qui fréquentent l'établissement pour conduire avec le concours de l'enseignement mis à disposition des projets riches et variés. Depuis l'ouverture du centre en 1972, il n'est plus à démontrer l'impact économique et social positif sur la vie du territoire. Le succès rencontré par la structure depuis toutes ces années montre qu'une autre forme d'économie, en harmonie avec la nature, qui sait concilier performance économique et utilité sociale est possible. Le centre joue aussi un rôle d'attraction majeur pour le territoire : 70 % des usagers découvrent pour la première fois la région et 50 % d'entre eux ont l'intention de revenir. Signe de la satisfaction, le centre affiche un taux de remplissage supérieur à 70 % tout au long de l'année. L'insertion du centre dans le tissu économique local a permis de créer 8 emplois auxquels il faut ajouter tous les emplois indirects. Ces salariés habitent le département. 45 % d'entre eux étaient au chômage avant de travailler pour la structure. Pour la traduction éducative et pédagogique du Grenelle de l'environnement, il est essentiel que ces structures subsistent et que les moyens accordés par l'éducation nationale perdurent. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir reconsidérer la situation de ce centre permanent et de maintenir le poste « enseignant ministériel » qui y est attaché.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Massat](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68259

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 janvier 2010, page 23

Question retirée le : 3 août 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)